



Projet Pédagogique

ACM

Extrascolaire

Vacances de Printemps 2024

***Thématique des Vacances : Les Jeux Olympiques de
Paris 2024***

Centre Albert Camus
Rue des vignes
13090 Aix en Provence
04.42.64.44.41

PREAMBULE :

Le projet pédagogique a pour but d'informer les familles, leurs enfants, les animateurs, et tous les partenaires, de l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) du Centre Albert Camus mais aussi et surtout des valeurs défendues au sein de notre association. Il nous permet de présenter les méthodes pédagogiques destinées à atteindre les finalités éducatives visées par notre structure.

Ainsi, il renseignera tous les acteurs sur les orientations fondamentales que la structure s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil des enfants. Le centre Albert Camus a pour principe général d'aider les personnes à acquérir le sens des responsabilités en apprenant à discerner, pour être en mesure de choisir en pleine liberté.

L'accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Le Centre Albert Camus organise un ACM Extrascolaire durant toutes les périodes de vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 17 ans. Durant l'année, le projet pédagogique annuel se décline sous la forme de cycles pédagogiques spécifiques pour chaque période de vacances scolaires et par tranche d'âge (projets pédagogiques spécifiques de session).

L'ACM dispose d'une capacité d'accueil potentielle totale de **128 enfants** - dont 20 places sont réservées pour les 12-14 ans (ACM Adolescents). Les usagers de l'ACM sont des familles issues de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville d'Aix-en-Provence avec une majorité des enfants issus de la cité Corsy.

Au sein de l'accueil de loisirs, les enfants sont répartis selon les groupes d'âge suivants :

- Les 3/4 ans forment le groupe des ZOUZOUS (24 enfants)
- Les 5/6 ans forment le groupe des PTILOUPS (24 enfants)
- Les 6/8 ans forment le groupe des FILOUS (24 enfants)
- Les 8/11 ans forment le groupe des TIGROUS (24 enfants)
- Les 11/14 ans qui forment le groupe des ADOS (20 enfants)

Le choix de nommer chaque groupe participe à l'atteinte des objectifs pédagogiques que nous allons présenter ci-dessous. Néanmoins, nous ne sommes pas fermés au changement de groupe afin de répondre aux besoins et préférences de l'enfant accueilli et de s'adapter à celui-ci.

Nous accueillons les enfants sur 3 sites différents mais néanmoins très proches tels que :

- Le Centre Albert Camus situé Rue des Vignes - Cité Corsy 13090 Aix-en-Provence. Ce bâtiment accueille le siège social (Accueil et pôle administratif) et des 5 salles d'activités dont une salle informatique, une salle « jeunes » et un espace petite enfance.
- L'Espace Jaïda MEZIANE situé Rue des Vignes - Cité Corsy 13090 Aix-en-Provence. Ce bâtiment est une grande salle polyvalente de 200 m² qui permet d'accueillir également les animations collectives (spectacle...) et les activités sportives.
- L'Ecole maternelle Corsy située Rue du Chemin de Fer 13090 Aix-en-Provence. Nous avons à notre disposition une grande salle polyvalente, les sanitaires et la cour de récréation.

Les repas du midi sont assurés par notre prestataire Terre de Cuisine engagé dans une démarche de qualité (produits bios, locaux et diversifiés) et proposant des repas en liaison froide (remis à température) mais aussi froid (pique-nique) s'adaptant à notre demande de régime sans viande. Les repas en liaison froide sont servis et remis à température dans les

locaux de la maternelle Corsy (située à 200m du Centre Albert Camus) où nous disposons de la cuisine satellite ainsi que du réfectoire.

I - Les Objectifs généraux du projet pédagogique :

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association pour en traduire les grandes lignes. **En cette période de Jeux Olympiques, nous nous sommes aussi donnés comme mission de répondre en parallèle aux objectifs et engagement de ces jeux :**

- **Favoriser la transmission des valeurs du sport et des jeux dès l'enfance**

Mots Clefs : Vocation, loisir, passion, collectif, entraide, apprendre, partager, s'engager, inclure, acceptation, trouver sa place.

- **Organiser un évènement Olympique plus responsables divisant par deux son empreinte carbone**

Mots clefs : Sobriété, réutilisation, trie, sensibiliser à l'environnement, héritage, consommer autrement.

Il s'agit donc des orientations pédagogiques que nous souhaitons développer dans le cadre de notre ACM. Voici les 5 Objectifs pédagogiques du Centre Albert Camus :

1/ Favoriser le vivre ensemble et la coopération

Au cours de sa vie, l'enfant est amené à plusieurs phase de socialisation. A travers son expérience scolaire ou extrascolaire, il sera confronté au défi de l'intégration au sein d'un groupe. Notre objectif est à la fois d'accompagner l'enfant dans cette intégration au sein du groupe à travers les activités proposées, notamment sportives, les moments de régulation et de vie quotidienne ainsi que les règles de vie, et créer une dynamique de collectif. Cela mènera à la transmission de valeurs, inhérentes à la vie en collectivité et au milieu sportif, comme le partage, l'ouverture d'esprit, l'acceptation, le respect, l'égalité et l'engagement mais amènera aussi l'enfant à s'impliquer dans l'intégration de ses pairs par la réalisation de projet à leurs côtés.

Au cours de sa vie, l'enfant est amené à passer par le collectif, un état de fait commençant très tôt avec l'école, sa vie extrascolaire sportive ou/et culturelle mais aussi dans son intégration au sein de groupes. Ainsi notre objectif est à la fois de communiquer à l'enfant le fonctionnement de la vie en collectivité, par la transmission de valeurs comme le partage, l'ouverture d'esprit, l'acceptation, l'égalité, mais aussi de l'impliquer dans son déroulé et son organisation afin qu'il s'en saisisse.

2/ Sensibiliser les enfants aux démarches d'écocitoyenneté

Nous traversons actuellement une crise écologique holistique. L'écocitoyen est celui qui, à travers sa manière d'habiter son espace, prend en compte les contraintes écologiques et de finitude des ressources planétaires. Dans l'objectif de susciter la prise de conscience et l'action, le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a intégré dans ses axes la démarche d'écocitoyenneté. En promouvant cet évènement, nous nous sommes donnés comme mission d'accompagner cette transition et d'en faire partie pour l'intégrer dans notre fonctionnement. A travers des activités mises en place par l'équipe pédagogique, nous chercherons à faire transmettre cette sensibilité sur tous les temps d'accueil (temps de vie quotidienne, d'animation et d'activité).

3/ Faire vivre de nouvelles expériences au sein de l'ACM

Les Jeux Olympiques sont une occasion pour les différents acteurs sportif du territoire de se faire connaître et de susciter de l'intérêt. Durant cette période de vacance, nous nous

sommes attachés a proposé de nouvelles initiations sportives, ainsi qu'à consolider des partenariats pour aller plus loin dans la pratique sportive. Nous chercherons à proposer à notre public de nouvelles sorties et prestataires afin de faire découvrir de nouvelle façon de consommer le loisir.

4/ Prendre en compte chaque enfant comme un individus à par entière

Chaque enfant possède ses propres caractéristiques et sa propre histoire qui nécessitent que l'on le prenne en considération comme un individu unique et à part entière. En effet, l'histoire familiale, les origines, les relations sociales, l'environnement et ses caractères physiques et psychiques sont tout autant d'éléments qui peuvent expliquer des comportements et peuvent aider une équipe d'animation dans la mise en œuvre d'animations et de projets.

Donné à l'enfant son individualité c'est aussi respecter son rythme de vie. Chaque tranche d'âge a un rythme de vie spécifique alternant besoin de repos et besoin dépense. Pour autant, au sein d'un même groupe les besoins peuvent différés en temps et en intensité lors de ces alternances. Prendre en compte cette différence entre enfants d'une même tranche d'âge permet d'adapter notre fonctionnement à leurs besoins : accueil échelonné et diversité des activités qui y sont proposé, enchainement des activités, nombre et duré des temps de détente, de repos, de sieste ... La création de sous-groupe est une nécessité afin de proposer des activités alternatives adaptées à l'âge et au rythme de chacun.

5/ Rendre le public acteur de leurs vacances.

Sur le long terme, nous accompagnons les enfants pour se construire en tant que futurs citoyens. Cet apprentissage de la citoyenneté passe par " le faire ensemble ", la mise en œuvre d'un projet 4 où chacun peut trouver sa place. Cela se traduit par une écoute et une prise en compte des souhaits des publics, par des temps où les enfants choisissent et s'organisent (échancier, thème, apprentissage des contraintes). Agir c'est comprendre. Nous développerons des activités permettant aux enfants de faire des choix, d'agir sur leur quotidien et de partager leurs connaissances et nouveaux apprentissages avec les autres.

II – Les Locaux et aménagement des lieux d'accueil :

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'ACM est réparti sur des lieux différents en fonction des âges et des spécificités de nos différents locaux :

- Les locaux du Centre Albert Camus sont composés du bâtiment principal et de l'Espace Jaïda MEZIANE, une partie de l'école maternelle Corsy vient compléter nos espaces d'accueil.

Nous disposons ainsi de :

- 1 Salle informatique
- 1 Salle jeunes équipée : jeux vidéo, Ping-Pong
- 1 Salle Petite Enfance équipée avec toilettes et dortoir.
- 4 salles polyvalentes (50 m2, 60 m2, 100 m2 et 180 m2)
- 4 espaces de sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âges.
- Matériel sportif : Tapis de gym, Tatamis, ring de boxe, filets de volley, matériel de boxe,

matériel de cross, ballons...

- Matériel sono et vidéo

- Matériel pédagogique et jeux de sociétés...

Le matériel pédagogique dans les domaines du sport, de la culture ou du loisir est alimenté et renouvelé chaque année pour contribuer au maintien de la qualité des animations proposées.

Chaque espace est donc adapté et aménagé aux groupes avec des espaces dédiés aux activités physiques, aux jeux plus calmes, aux rassemblements collectifs, le coin lecture et au coin dessin... Cette organisation permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Chaque lieu d'accueil dispose d'un affichage organisé tel que :

- Un espace d'information (règles de vie, programme, possibilités de sorties...) réalisé par les enfants au début de la session.
- Un espace d'exposition où nous présentons les réalisations des enfants, facilement visible pour les parents notamment.

L'espace Jaïda MEZIANE dispose d'un espace extérieur sécurisé avec un patio de 100 m². De même, la cour de récréation de l'école maternelle propose un deuxième espace extérieur sécurisé avec des jeux extérieurs. Les groupes utilisent également beaucoup le petit terrain de proximité situé derrière le centre pour les activités sportives.

III - Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants et par les enfants pour permettre de créer de l'échange et de l'entraide.

Ces règles peuvent évoluer en fonction du déroulement des vacances, de certains événements ou sur propositions des enfants.

En ce qui concerne les adultes, les règles de vie au sein de l'accueil de loisirs sont celles du règlement intérieur du Centre Albert Camus et celles de la réglementation de la DRDJSCS.

VI – Les temps forts dans le déroulement de la journée :

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

- L'accueil échelonné du matin :

L'accueil a lieu le matin à 8h00 et jusqu'à 9h00. Ce moment est animé et permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et ses animateurs. Il a la possibilité de choisir entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, se reposer, ou même de ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute des demandes des enfants afin de permettre un accueil vivant et modulable. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" chaque journée. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société ... sans oublier d'être aussi disponible auprès des parents pour diffuser ou recevoir une information.

En effet, le temps d'accueil doit également faire le lien entre le milieu familial et le centre de loisirs. L'accueil du matin se déroule par groupe, chacun dans une salle dédiée, sauf accueil animé collectif exceptionnel. Ce moment d'accueil du matin est conclu par les 3 temps rituels suivants :

- La présentation de la journée par l'équipe d'animation : Il s'agit d'un temps important qui va permettre à chacun d'avoir ses repères sur la journée.
- L'appel des enfants : Il s'agit d'un moyen de contrôle des présences qui peut être ludique et animé.
- Le temps chant et/ou le temps d'écoute : Moment collectif animé, il permet de lancer les séances d'animation et/ou de prendre la température auprès de ces derniers et de s'adapter à leur fatigue ou humeur.

- Les réunions enfants-animateurs :

Elles peuvent avoir lieu à différents moments de la journée (en fin de matinée ou/et après une activité ou /et pendant le temps calme après le repas ou/et en fin d'après-midi durant le moment du goûter) et sont soit instaurées au sein du groupe, soit peuvent répondre à un besoin ou une demande des enfants ou des animateurs. Les animateurs se réunissent avec les enfants pour un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre ou le déroulement de la journée. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies et ses besoins.

- Le repas :

Nous utilisons la cantine de l'école maternelle pour les repas. Compte-tenu des effectifs d'enfants accueillis, nous proposons 2 ou 3 services chaque jour, à partir de 11h30 et jusqu'à 13h30. Les repas nous sont livrés en liaison froide par notre prestataire TERRES DE CUISINE. Le personnel de service est en charge de la préparation (remise en température, découpe, assaisonnement...) et du service des repas.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. La nourriture est équilibrée et chacun est invité à goûter mais nous ne forçons pas un enfant à manger. Les enfants participent au débarrassage de la table à la fin du service.

- Le goûter et le départ échelonné :

Véritable temps de pause en fin d'après-midi, après les activités, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet de faire le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée. C'est aussi le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe pour la fin de la journée. C'est un deuxième temps de liaison avec les parents où l'on raconte brièvement comment la journée s'est déroulée. Cela peut aussi être un temps de régulation entre la direction et les parents.

NB : En cas de conflits, c'est à l'équipe de direction de prendre en charge les parents.

V - Les activités :

- Notre conception des activités.

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Nous favorisons aussi une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

- Les domaines d'activités :

Favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, jeux de coopération, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités de découverte (sorties, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives.
- La lecture, le conte...
- Les animations dans la rue au sein du quartier.
- Des activités sous la forme de projets spécifiques sont régulièrement mises en œuvre en lien avec d'autres dispositifs ou projets du Centre Albert Camus (Projet Contrat de Ville, projets thématiques...), ou en fonction de l'actualité du territoire (Carnaval, Fêtes de quartier...), d'opportunités partenariales (Fête du PRODAS, invitation d'un centre social...).

VI - Les relations avec les familles :

Comme nous l'avons expliqué précédemment, les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments propices à la relation avec les parents. Même si nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet, chaque soir, nous pouvons échanger avec eux sur différents sujets : déroulement de la journée, invitation à participer à une activité ou une sortie, rendez-vous particulier, modification des horaires... Aussi, un panneau d'information est situé à l'entrée à leur attention, en plus du programme d'activités affichées également.

- La communication avec les familles :

Il est important de pouvoir rendre accessible les informations concernant le centre de loisirs aux familles. Nous avons amélioré nos outils de communication en direction des familles avec la mise en service du site Internet du Centre Albert Camus (www.centrealbertcamus.fr). Il permet désormais de télécharger l'ensemble des documents utiles en lien avec notre ACM :

- Le projet pédagogique annuel pour chaque service ACM
- Les fiches d'inscriptions
- Les fiches sanitaires de liaison
- Les programmes d'activités Extrascolaires (vacances scolaires)

Également, nous disposons d'une page Facebook permettant de vivre l'actualité de l'ACM du Centre Albert Camus avec la diffusion de photos et de vidéos prises durant les journées d'animation.

VII - Le travail d'équipe :

- Rôle et fonction de la direction

Une des clés de réussite d'une session d'animation est bien le travail d'équipe. Les relations entre tous ses membres se doivent d'être au service des enfants et du projet de la structure.

Pour qu'un travail d'équipe soit possible et efficace, il faut des concessions de la part de chacun, de la coordination, de la concertation, de la cohérence et de la coopération. Ensuite, pour que le travail d'équipe soit bien mené, il faut que chacun puisse être disponible, à l'écoute des autres, communicant et bienveillant et avec un rôle propre bien défini.

Dans le cadre de ses fonctions de direction, le directeur est à l'origine de l'écriture du projet éducatif dans lequel vient s'inscrire le projet pédagogique lui-même conçu en collaboration avec l'équipe d'animation.

Le directeur de l'ACM est garant de son bon fonctionnement. Il est également le garant de la sécurité physique, morale et affective de son équipe pédagogique et des enfants. Le directeur est enfin un élément dynamisant de l'équipe d'animation.

Pour cela, il conseille, aide et oriente les démarches éducatives de son équipe pédagogique. Il doit avoir un regard bienveillant sur le fonctionnement de l'ACM à travers les divers projets d'animations et d'activités que les animateurs mettent en place. Pour cela, il doit aussi être sur le terrain, disponible pour chacun des membres de son équipe et pour les enfants.

Il participe activement aux choix des thèmes développés sur l'ACM lors des réunions de travail pédagogique. Le directeur a un rôle formateur essentiel dans le suivi des animateurs.

- Rôle et fonction des animateurs

En amont des sessions, l'animateur doit avoir une bonne connaissance du projet pédagogique auquel il a peut-être participé. Il doit y adhérer pleinement pour pouvoir être en mesure de mener des actions cohérentes avec les objectifs définis dans le projet.

L'animateur doit être mature, responsable et impliqué dans les activités qu'il propose. Il peut être aussi à l'origine de projets d'envergure menés au sein de l'ACM. Il est indispensable que chaque membre de l'équipe d'animation puisse s'intégrer dans une démarche de travail collectif au service d'un projet commun.

L'animateur doit avoir une qualité d'ouverture d'esprit afin de favoriser la tolérance et l'écoute envers les autres. Il doit s'adapter aux différents besoins des enfants, pour cela il doit s'appuyer sur ses connaissances du public, mais aussi et surtout, être présent, disponible et à l'écoute. Enfin, l'animateur est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants, que ce soit au sein de l'ACM, en sorties ou pendant les trajets d'activités. L'animateur doit se faire respecter sans être autoritaire et adopter une attitude de bienveillance envers les enfants.

- Les relations essentielles au sein de l'équipe pédagogique :

La relation Directeur/Animateurs :

Dans sa relation avec les animateurs, le directeur doit être un élément dynamisant pour son équipe. Il conseille, aide, oriente les animateurs dans leurs démarches éducatives. L'animateur doit se sentir écouté et en confiance avec le directeur. Il ne doit pas hésiter à solliciter le directeur et être porteur d'idées nouvelles. La relation professionnelle est une clé de réussite d'un ACM. Pour cela, chaque membre de l'équipe pédagogique doit faire des concessions, doit se coordonner, se concerter, essayer d'être cohérent avec le projet et se placer en situation de coopération avec les autres. Également, la cohésion entre les animateurs est nécessaire afin de développer une réelle qualité d'animation au sein de l'ACM. Des réunions quotidiennes sont organisées pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions.

La relation Animateurs/Enfants :

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils doivent être à l'écoute et doivent faire respecter le cadre instauré. Un point important sur la communication, il faut toujours être vigilant aux mots utilisés avec les enfants qui évoluent dans un contexte familial particulier. Il faut instaurer un climat de confiance avec les enfants et surtout être à l'écoute en essayant de les guider.

La relation Directeur/Animateurs/Famille :

L'équipe pédagogique se tient à disposition des familles pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfants(s). Dans le cas de situations difficiles, les animateurs doivent respecter la confidentialité des informations données tout en informant tout de même la direction. Le directeur devra juger suivant les situations, de l'importance à transmettre les informations à l'équipe pédagogique.

- Composition de l'équipe.

Le Centre Albert Camus se réfère aux textes de jeunesse et Sports qui règlementent les accueils de loisirs en termes de quantité et de qualifications des différents intervenants auprès des enfants. L'accueil de loisirs est placé sous la responsabilité d'un directeur diplômé BP JEPS et d'un directeur adjoint diplômé soit du BAFD soit également BP JEPS. En effet, selon les périodes, plusieurs salariés sont susceptibles de remplir cette fonction. Pour cela, nous avons engagé une démarche de formation de nos salariés permanents qui sont désormais tous détenteurs de diplômes professionnels de l'animation. L'équipe de direction est placée sous l'autorité du directeur de l'association diplômé DE JEPS. De même, nous attachons une importance particulière à la formation et la qualification des animateurs vacataires en proposant d'accompagner, de former et de financer des formations BAFA pour des jeunes animateurs en devenir.

L'accueil de loisirs bénéficie également des compétences des autres salariés permanents de l'association, des animateurs professionnels diplômés qui interviennent à différents niveaux pour apporter leur savoir et savoir-faire spécifique : ateliers créatifs, animations sportives, activités culturelles, soutien à la parentalité...

L'équipe de direction se partage les fonctions suivantes : L'animation de l'équipe, le suivi du budget, la gestion matérielle et administrative, les relations avec les différents partenaires, les relations avec les familles, la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires, les commandes et l'organisation des repas.

Ils sont les garants de la sécurité physique et affective des enfants. Ils sont également garants de la mise en œuvre du projet pédagogique et rendent compte de leur travail au directeur de l'association.

L'équipe d'animation : Elle est composée d'animateurs et d'animatrices diplômés, en formation, bénévoles ou sans qualification mais ayant une expérience ou un attrait particulier pour l'éducation ou/et l'animation. Ils ont pour fonctions : l'animation des différents moments

de la journée, l'accueil des enfants, la préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Nous avons fait le choix d'embaucher nos animateurs sur des longues périodes (renouvellement sur plusieurs sessions) afin de renforcer leur implication dans le fonctionnement de l'ACM et plus généralement du Centre Albert Camus.

- Organisation du travail de l'équipe.

L'équipe se réunit en amont des sessions et durant les sessions afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les programmes d'activités.
- De mettre en place des projets spécifiques.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'équipe de direction et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur et/ou le directeur adjoint.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...)

Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail qui sont à la portée de toute l'équipe d'animation.

A ces temps de préparation, viennent s'ajouter de nombreux temps de régulation ou d'échanges quotidiens qui sont possibles car l'équipe pédagogique est principalement composée d'animateurs salariés permanents du Centre Albert Camus et d'animateurs vacataires embauchés en CEE sur de longues périodes.

- La formation des animateurs.

Le directeur et directeurs adjoints sont garants de la formation des animateurs. Ils suivent plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assurent leur validation. Les critères de validation sont précisés pendant l'embauche. Pour les animateurs stagiaires, des réunions de bilan intermédiaires sont organisées pour les guider. La formation des animateurs nécessite ce formalisme mais cependant, une grande partie de cet accompagnement se fait sur des temps informels par de l'observation et du conseil.

Le Centre Albert Camus attache une grande importance à la formation des animateurs. En ce sens, nous avons une démarche forte d'accompagnement des jeunes dans leur cursus de formation pour obtenir le diplôme du BAFA.

VIII - L'évaluation du projet pédagogique :

L'évaluation du projet pédagogique permet vérifier si les objectifs fixés ont été atteints. Cela permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'association. Cette évaluation prend plusieurs formes et aussi plusieurs temps bien différents : des temps formalisés comme les réunions d'équipe, le bilan de fin de session ou encore les temps de validation des stagiaires... Mais aussi, par des temps plus informels comme les observations de l'équipe de direction, les discussions avec les parents, les évolutions des enfants, la progression des effectifs...

Pour réaliser cette évaluation, l'équipe de direction utilise différents outils et méthodes : réunions, grilles d'évaluations, discussions, observations, questionnaires...

La pluralité de cette évaluation tant dans le fond que dans la forme garantie sa pertinence.

Voici deux outils qui sont utilisés pour réaliser cette évaluation :

1) La grille d'évaluation :

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet : Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Les activités ont-elles été terminées ? Y a-t-il eu respect des horaires ?

Exemple de grille d'évaluation :

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATION REMARQUES	S-
Le lien a-t-il été effectué entre le P.P. et les activités menées ?							
Comment s'est déroulée la préparation des activités ?							
Comment s'est déroulée la gestion des temps libres ou calmes ?							
Comment s'est déroulée la gestion des repas, piques niques et goûters ?							
La gestion du listing de présence.							

La transmission des informations, lien et la communication avec les familles.						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
Y a-t-il eu respect de la fatigue et plus généralement des rythmes des enfants ?						
Santé : la gestion du cahier de soins.						
Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						

Légende : 1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant.

2) Les entretiens individuels d'évaluation des animateurs :

L'entretien entre un animateur et le directeur ou son adjoint a pour but de dresser un bilan de la prestation de l'animateur durant la session écoulée. Il s'agit de voir ce qui a été bon et les points à améliorer pour le futur. Cette évaluation n'est pas à sens unique : l'avis et ressenti des animateurs doivent être pris en compte. Cela permet aussi de définir les objectifs d'évolution pour une future collaboration. C'est une auto-évaluation qui demande de se pencher sur ses propres actions sur une période de temps pour en ressortir les faits marquants. L'équipe de direction renseigne un tableau de suivi des animateurs qui est conservé et pourra servir à confectionner les futures équipes d'animation.

CONCLUSION

Le projet pédagogique est un « contrat » conclu entre les animateurs et l'équipe de direction pour la mise en œuvre des vacances des enfants accueillis sur le centre de loisirs. Il est présenté à tous les animateurs durant les réunions de préparation afin que ces derniers le comprennent, se l'approprient, le valident et l'utilisent pour l'organisation du programme d'activités. Il est enfin l'outil incontournable pour vérifier l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'association et ainsi de la réussite des vacances des enfants.